FONDE EN 1891

LE NUMERO 20 CENTIMES

L'Egalité

LE NUMERO 20 CENTIMES

Dimanche 7 Juin 1925

Edition du "REVEIL DU NORD"

Bureaux : 20, Grande Place, ROUBAIX et 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

D'où viendra la prochaine ::: guerre ? :::

Assurer la paix sur le Rhin, c'est bien, mais il faut surtout envisager la transformation prodigieuse de l'Orient et de l'Extrême-Orient

Aujourd'hui, dimanche, M. Briand, ministre des Affaires étrangères, part pour Genève, où il rencontrera son collègue britannique, M. Austen Chamberlain, au Conseil de la Société des Nations.

Les deux ministres échangeront des vues sur «le pacte de sécurité». On sait que l'Angleterre est d'avis de conclure un pacte qui garantisse pour trente ans la neutralité du Rhin. Toute menace de passage du Rhin entraînerait l'Angleterre à prendre les armes, soit pour nous si les Allemands attaquaient, soit contre nous si la France voulait pénétrer en Allemagne. La Belgique accepte ce pacte. L'Allemagne a un projet analogue.

La France voudrait que le pacte fût conclu sur d'autres bases : maintien des frontières fixées par le Traité de Versailles, y compris celles de la Pologne et des Etats de la Petite Entente.

L'habileté de M. Briand trouvera-t-elle une solution qui permette de bénéficier du pacte de garantie sur le Rhin, offert par l'Angleterre, tout en préservant des dangers d'une agression la Pologne et les Nations du Centre européen qui gravitent autour de la politique française ?

C'est le problème qui se pose actuellement.

On ne doit pas s'étonner de voir l'Allemagne prête à accepter un pacte qui lui barre la route des invasions par le Rhin. Sa diplomatie a entrevu que, de ce côté, il n'y avait plus grand chose à glaner, pour de longues années.

Les courants économiques du monde ont été complètement modifiés par la Grande Guerre.

La nation la plus riche de l'univers, ce n'est plus l'Angleterre ni la France, c'est les Etats-Unis. Le concurrent le plus dangereux pour l'Allemagne, c'est encore les Etats-Unis. C'est de ce côté que, lentement, presque instinctivement, l'Allemagne tourne ses regards.

Mais comment atteindre une nation si lointaine ? Par le chemin de l'Extrême-Orient. Le Japon prépare fébrilement ses moyens de guerre navale contre les Etats-Unis. Obligé d'expatrier ses nombreux fils industrieux sur une terre riche, le Japon a vu fermer à ses émigrants les portes d'or de l'Amérique. Il a conclu un traité avec la Russie, qui domine la Chine, pour se garantir d'une attaque de revers. Et l'escadre japonaise est partie pour de grandes manœuvres dans l'Océan Pacifique...

On ne peut ignorer l'aide que l'Allemagne a procurée au Japon. Des officiers de la marine allemande, du matériel, sont partis et partent encore pour l'Empire du Soleil-Levant. Entre l'Allemagne et la Russie des Soviets, des relations ininterrompues préparent, par surcroît, l'essor impérialiste du gouvernement bolchevik.

C'est en Orient et en Extrême-Orient que se prépare la nouvelle guerre.

Le Rhin n'est plus qu'un élément accessoire des destinées de l'Europe et du Monde. Les politiciens à courte-vue comme Poincaré ont pu s'hypnotiser sur ce fleuve, mais pendant ce temps se jouait ailleurs le premier acte de la tragédie de demain.

La Turquie s'émancipait, bouleversant déjà le vieil Orient. La Russie prenait pied en Chine, inquiétait la Perse, soulevait l'Inde et préparait dans l'Afrique du Nord l'insurrection tunisienne qui échoua et la guerre du Rif qui a failli réussir.

Et nous occupions la Ruhr !

L'Italie, qui ambitionne toujours de revivre les jours de l'Empire Romain, dépense sa nerveuse impatience sur tous les points de la Méditerranée. L'Angleterre a colonisé la Palestine, repris l'Egypte avec brutalité, essaie de se maintenir de Mossoul à La Mecque...

Aveugles, nos hommes d'Etat qui n'ont pas vu l'immense travail souterrain accompli depuis 1918, sous le vaste réservoir d'hommes et de richesses de l'Orient et de l'Extrême-Orient !

Nous n'avons pas eu un seul ministre des Affaires Etrangères qui ait compris quel rôle formidable la France pouvait jouer dans le monde musulman, au moment où celui-ci échappait aux Anglais et cherchait, confusément, sa voie vers une rénovation sociale et une organisation économique !

Dans la guerre de demain ou d'après-demain qui déroulera les lourdes volutes de ses fumées sur l'Océan Pacifique, nous aurons à choisir entre deux groupes de belligérants.

L'un, qui sera le groupe américain et anglo-saxon, celui de nos créanciers impitoyables ;

L'autre, celui des Japonais, des Russes et des Allemands, celui, principalement, de nos débiteurs récalcitrants.

Du premier côté, le vieux monde enrichi de la Banque et des Trusts industriels ; du second côté, un monde plus âpre, tard venu à la civilisation mais aspirant avec force à créer de nouvelles nations et à procéder à de nouveaux partages...

Nos diplomates feront bien de réfléchir un peu au choix que la France devra s'imposer. Et comme le Traité de Versailles, et le Rhin, et les pactes tignolés par les machiavels paraîtront de petites choses désuètes, à ce moment-là !

Eug. GUILLAUME.

PROCHAIN LOCK-OUT DE LA MÉTALLURGIE EN BELGIQUE

Bruxelles, 6. — La crise s'aggrave dans l'industrie métallurgique belge. Les patrons, réunis hier ont décidé d'appliquer le lock-out dans toutes les usines à partir du 16 juin ; les ouvriers n'acceptent pas la diminution de salaire.

La guerre au Maroc

L'Allemagne envoie des canons, mitrailleuses, etc., aux Rifains

Londres, 6. — On affirme d'une source qui paraît absolument sûre que le vapeur «Margaretne», de 3.000 tonnes, dont le port d'attache est Hambourg, a quitté aujourd'hui les docks de Strandhafen à Hambourg, à destination d'Arzila (Maroc) avec une cargaison d'armes destinée aux Rifains.

Il y a à bord des mitrailleuses, des canons contre avions, des pièces détachées pour aéroplanes, des munitions et aussi des canons sans recul d'un type nouveau destinés apparemment à être montés sur avions.

Tout ce matériel a été fabriqué dans des usines allemandes, mais l'envoi serait fait par les soins d'un département du Centrosoloux russe, à Berlin, dirigé par M. Starchewski. Le «Margarethe» emporte en plus du matériel, des instructeurs allemands. La firme qui fabrique les canons contre avions et les canons sans recul envoie aussi des experts qui ont mission de se rendre compte de la valeur pratique des armes fournies.

Nos masses de manœuvre ont raison de l'ennemi

Taounat, 6. — Les opérations de dégagement des régions d'Astar et de Sker se sont déroulées dans les meilleures conditions et conformément au programme prévu par le commandement.

L'infanterie, manœuvrant avec une rare maîtrise et appuyée par l'artillerie lourde, employée en masses puissantes pour tirer sur les tranchées et sur les villages rifains, a atteint ses objectifs et rempli sa mission dans les premières heures de la matinée. Il convient de souligner que ces opérations, par lesquelles les troupes françaises affirment sans cesse leur ascendant sur l'ennemi se déroulent dans un pays chaotique et particulièrement difficile. Cependant les troupes font preuve d'un entrain au-dessus de tout éloge.

De leur côté les Rifains poursuivent leur guerre de terreur et de banditisme en se livrant sur les cadavres aux pires mutilations.

Le poste de Taounat, qui domine la région où se sont déroulées les opérations, est celui que défendit un officier français et une poignée d'indigènes au cours de la semaine de l'agression rifaine et qui résista victorieusement à de violents assauts.

L'aviation a joué un rôle particulièrement brillant dans les opérations d'aujourd'hui.

L'offensive espagnole va être déclenchée

Madrid, 6. — C'est en principe, entre le 11 et le 15 juin, que commencera l'opération contre Alhucemas. Elle dépendra évidemment de l'état de la mer, car les opérations préliminaires comporteront un violent bombardement par les feux combinés de l'artillerie de l'escadre et de l'aviation. Ce bombardement durera trois jours. Il sera suivi du débarquement des troupes qu'il continuera du reste à faciliter, car la difficulté consistera à maintenir les troupes de débarquement sur les positions occupées par elles.

Notre adversaire se défend à la "moderne"

Déjà les aviateurs espagnols ont survolé le territoire ennemi et ils ont constaté qu'entre Alhucemas et Adjir, quartier général d'Abd-el-Krim, les Rifains creusent des tranchées en avant de travaux de fortification à peu près terminés. Ils ont repéré une trentaine de pièces d'artillerie placées sur les points stratégiques ce qui dénote une direction européenne de la guerre chez l'ennemi.

Les navires de l'escadre sont concentrés depuis aujourd'hui à Algésiras et Rio-Martin, chacun étant aménagé pour recevoir 800 lits.

Le général Primo de Rivera dirigera lui-même l'opération à bord d'un cuirassé. Il a commencé aujourd'hui à Tétouan, à sélectionner les troupes qui prendront part à l'opération.

Une protestation communiste remise à M. Painlevé

Paris, 6. — M. Chocarne, directeur du cabinet du Président du Conseil, a reçu ce matin, une délégation féminine du parti communiste conduite par M. Garchery, député, qui est venue pour remettre à M. Painlevé une lettre de protestation contre les opérations militaires du Maroc.

Les tracts aux soldats

Trois arrestations à Marseille

Marseille, 6. — La nuit dernière, vers 23 heures, quatre individus étaient surpris au moment où ils essayaient de pénétrer dans le camp de Sainte-Marthe, lieu de rassemblement des troupes à destination du Maroc. Ils avaient l'intention d'y faire la distribution des tracts, papillons et journaux dont ils étaient porteurs, soit 2 000 tracts, 300 papillons et 120 journaux.

Ces individus ont été amenés immédiatement à l'Hôtel de Police.

A Perpignan, des perquisitions ont été opérées et l'enquête continue.

LIRE LA SUITE EN DERNIÈRE HEURE

M. Caillaux a reçu les délégués des détaillants

Ils obtiendront satisfaction pour plusieurs revendications

Paris, 6. — La Fédération des Commerçants Détaillants de France communique la note suivante :

Une délégation du Commerce de détail (textile) a été reçue par M. Caillaux, ministre des Finances.

M. Georges Maus, président de la Fédération des Commerçants Détaillants exposa au ministre la thèse commerciale :

1° Sur la plus-value des fonds de commerce. En demandant que l'écart entre le prix d'achat et le prix de vente d'un fonds de commerce ne soit pas taxé comme bénéfice.

2° Sur la taxe de luxe. En réclamant l'abaissement du taux prohibitif de cette taxe qui créée un malaise profond et paralyse les affaires.

M. Georges Maus proposa également un dégrèvement à la base, en ce qui concerne le chiffre d'affaires et les bénéfices commerciaux et insista sur l'urgence qu'il y a à réformer l'assiette des impôts des villes et départements.

Le Président des Commerçants Détaillants dit également à M. Caillaux la nécessité absolue de créer le chèque, certifié que, par sa sécurité, deviendrait un système d'échange des plus importants.

Il indiqua aussi que dans la situation exceptionnelle actuelle on doit recourir à des moyens exceptionnels et que, dans ce cas, une loterie nationale dont le produit servirait à racheter de la rente aurait l'assentiment général des commerçants qui seraient heureux d'aider à la diffusion et au placement de billets d'une loterie d'Etat.

M. le Ministre des Finances, très au courant de toutes les questions fiscales intéressant le commerce, écouta cet exposé avec la plus grande attention et fit envisager une réponse favorable sur plusieurs des questions qui lui avaient été soumises.

Pour éclaircir le mystère de la cour du Lion d'Or

La justice s'occupe de la "dame blonde"

Nous avons hier matin, en dernière heure, annoncé que la «mystérieuse dame blonde» mêlée à l'affaire de la Cour du Lion d'Or, se sachant recherchée par la police, était venue, dans la soirée de vendredi, se constituer prisonnière au poste du commissariat central.

Il s'agit, en réalité, de la nommée Gilberte Louchet, née à Conchy-sur-Canche (Pas-de-Calais), le 3 janvier 1888, sans domicile fixe, se donnant comme artiste de cinéma, mais beaucoup plus connue à Lille, dans les cafés de nuit sous le nom de Liane de Pougy, que dans les studios de France... ou d'ailleurs sous un nom quelconque.

Naturellement, Gilberte Louchet, invoquait un alibi péremptoire ! Avec une sûreté et une précision vraiment remarquables elle fit à ceux qui voulurent l'écouter le récit suivant :

La dame blonde "s'explique"

«Le vendredi 22 mai, après avoir attendu mon ami Gaston P... avec qui j'avais rendez-vous, entre 21 h. 30 et 21 h. 45, à l'angle du boulevard Carnot et de la rue des Arts, je me suis rendue en sa compagnie, à notre restaurant habituel, le restaurant Leroy, que tiennent au 37 de la rue Lepelletier, les époux Castelain. Là, j'ai eu une discussion avec la serveuse Mlle Joséphine Horel, parce que cette dernière n'avait pu me servir qu'un poisson au lieu des deux que je lui avais demandés.

«Il était environ 23 heures lorsque nous quittâmes le restaurant, pour gagner le café du «Bras d'Or», situé à proximité, soit, 1, rue Grande-Chaussée et tenu par M. César Dallennes... Voilà !».

Que ceux qui lisent ces lignes essaient de rétablir leur emploi du temps dans la soirée du 22 mai écoulé, entre 22 et 23 heures. La difficulté qu'ils auront de mener à bien cette besogne, les étonnera à un tel point qu'ils comprendront les sentiments que nous éprouvâmes devant l'assurance avec laquelle Gilberte Louchet «débita» son alibi...

Vérifications

Il importait cependant, que les dires de «l'artiste de cinéma» soient vérifiés soigneusement.

On pouvait s'attendre à voir «errer» les témoins invoqués par l'intéressée Malheureusement, un jeune confrère, qui, de même que nous, avait recueilli les confidences de Gilberte Louchet, avant que celle-ci eût gagné le Commissariat central, commit l'insigne maladresse de les publier dans son journal !

Du coup, l'espoir qui avait jailli de voir Gilberte Louchet perdre pied nous abandonna.

M. Castelain, ainsi que sa serveuse, qui lisent le journal en question, convoqués samedi par M. Perny, chef de la sûreté, se présentèrent devant celui-ci, la mémoire «rafraîchie». Tous deux confirmèrent «sans hésitation», les déclarations de Gilberte Louchet, cliente assez assidue du restaurant Leroy.

Par exemple, il n'en fut pas de même, en ce qui concerne M. Dallennes, tenancier du café du «Bras d'Or».

M. Dallennes, qui n'avait pas encore lu la feuille en question, à l'heure où M. Perny le convoqua, fit à ce magistrat la déclaration suivante :

«Je connais Gaston P... et Gilberte Louchet, qui viennent souvent chez moi, mais il me serait tout à fait impossible de dire si le 22 mai vers 23 heures, ils pénétrèrent dans mon établissement ou même s'ils vinrent chez moi ce soir là !...». On n'en put obtenir autre chose.

A nos lecteurs de tirer des conclusions des faits que nous venons de relater.

Le couple est "prié" de se tenir à la disposition de la justice

Ajoutons que devant la déposition de M. Castelain et de sa serveuse, M. Perny **remit en liberté**, non seulement Gilberte Louchet, mais encore son ami Gaston P..., venu la rejoindre samedi matin au poste central.

Il va de soi que Gaston P..., également entendu, fit des déclarations tout à fait semblables à celles de son amie.

Le couple a cependant été prié de ne pas s'éloigner de Lille et de se tenir jusqu'à nouvel ordre à la disposition de la justice.

On remarquera la singulière coïncidence, qui fait que la «dame blonde» s'est trouvée juste à l'heure à l'endroit où devait passer Becquet pour rentrer chez lui par la route la plus directe !

On sait, en effet, que le cheminot a été vu pour la dernière fois à la gare par son ami M. Cocheteux, vers 9 h. 35. Pour rentrer chez lui, Becquet n'avait pas de route plus courte à suivre, que la rue des Arts, sur laquelle il pouvait gagner la place du Lion d'Or.

On sait aussi, d'après les conclusions de l'autopsie, que le malheureux assassiné, ne s'est arrêté nulle part pour boire.

Tout porte donc à croire, si l'on compare les heures données que Becquet a rencontré ou du moins, croise Gilberte Louchet.

Celle-ci naturellement, dit n'avoir rien vu. C'est compréhensible. **Ce point ne devait cependant pas moins être souligné.**

Comment l'alibi de la "Dame blonde" se trouve confirmé

Continuant l'explication de son emploi du temps, «Liane de Pougy» a affirmé être allée en compagnie de son ami, qu'elle avait rencontré au lieu de rendez-vous rue des Arts, manger au **Restaurant Leroy, 37, rue Le Pelletier.**

Nous avons donc interviewé M. **Castelain,** tenancier de la maison.

Voici ce qu'il nous a déclaré :

— Oui, Gilberte Louchez est bien venue manger chez moi le vendredi 22 Mai vers 21 h. 45 en compagnie de son ami.

— Comment pouvez-vous vous rappeler si précisément le jour et l'heure ?

— En lisant les journaux de ce matin (l'«Echo»), je me suis rappelé avoir servi, en effet, ce couple ce soir-là.

Liane d'ailleurs, avait protesté parce qu'il manquait du poisson.

— Et vous ne confondez pas, quant à la date ?

— Non, Monsieur.

— Vos clients ont payé ?

— Comme d'coutume.

— Ils venaient donc souvent chez vous ?

— Oui souvent, mais pas tous les jours, par intermittence. Parfois, ils viennent trois ou quatre jours de suite, puis on est huit jours sans les revoir.

— **Ils ne paraissaient pas à court d'argent ?**

— Je n'ai rien remarqué.

— A quelle heure le couple est-il parti ?

— Vers onze heures !

— Cette déclaration évidemment confirme l'alibi de la «Dame blonde», mais tant de **témoignages se sont révélés si éloignés de la vérité depuis le début de l'enquête, que même la bonne foi du témoin admise, ses déclarations demandent à être rigoureusement contrôlées.**

LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

La vague de chaleur

Elle a fait plusieurs victimes à Paris

Paris, 6. — La chaleur qui sévit depuis deux jours a été cause de nombreuses indispositions, dont deux, hier, ont été mortelles, à Paris.

Rue Saint-Victor, un homme sur qui on a trouvé des papiers au nom de M. Jean Laquemy, 63 ans, sans indication de domicile, s'est affaissé sans connaissance sur le trottoir. Transporté à l'Hôpital Cochin, il y est décédé.

Rue Rambuteau, un passant, porteur de pièces d'identité au nom de Gabriel Procureur, 36 ans, est mort subitement. On ignore également son adresse.

131 morts à New-York

New-York, 6. — Le nombre des décès attribués à la chaleur s'élève maintenant à 131. Dans différentes régions, les magistrats autorisent toutes les personnes qui se présentent aux tribunaux, y compris les accusés, à s'asseoir et à se mettre en manches de chemise.

A New York même, 600 installations pour douches ont été organisées dans les rues par les pompiers. La nuit dernière, des dizaines de milliers de personnes ont couché à la belle étoile sur la Place, à Coney-Island, dans les parcs et sur les toits.

Notre enquête

Bocquet a dû rencontrer la "Dame blonde"

Nous avons relaté plus haut, comment **Gilberte Louchez** a détaillé au chef de la Sûreté son emploi du temps le soir du crime.

On sait, qu'elle dit s'être trouvée vers 9 h. 40 à l'angle de la rue des Arts et du boulevard Carnot où elle attendait, assure-t-elle, son ami.

DÉVORÉ PAR LES RATS

Perpignan, 6. — Le cadavre d'un vieillard, M. Jean Caminal a été trouvé à son domicile, où il habitait seul, à moitié dévoré par les rats.

DANS LES BAS-QUARTIERS DE LONDRES

Londres n'est pas exclusivement comme on se plaît à la présenter la Cité de la richesse, des affaires, de l'élégance et du plaisir. Comme tous les grands centres d'Europe, la capitale a ses quartiers malsains, misérables, qui ne doivent rien aux faubourgs les plus pauvres de Paris. On peut en juger par cette photographie de «Nottingham Slums», le quartier de la pègre londonienne

Les émeutes en Chine

Des rencontres sanglantes imminentes à Canton

Hong-Kong, 6. — La ville de Canton est dans un état presque complet d'anarchie. Les troupes du Yunnan qui occupent la ville se sont déjà rencontrées avec les troupes du gouvernement de Canton, près de Shoklung. Les étrangers abandonnent la ville. Deux canonnières anglaises et deux américaines ont jeté l'ancre dans le fleuve.

Des combats violents sont imminents.

Contre l'Angleterre et contre le Japon

Pékin, 6. — La grève des étudiants continue. De nombreuses réunions sont tenues en plein air, au cours desquelles les orateurs flétrissent l'impérialisme britannique et japonais. On ne signale aucun désordre ni boycottage.

Les Français menacés

Londres, 6. — On mande de Changhaï au «Morning Post» que les troubles se seraient maintenant étendus jusqu'à la concession française et tous les magasins ont été obligés de fermer sous la menace de la foule des émeutiers.

Phoque-jongleur

Ce phoque exhibé actuellement dans un music-hall parisien jongle, en maître, avec un chapeau, une bouteille et un ballon

Pour la vie moins chère

Le développement des rayons de V. M. C. doit s'activer

Depuis une douzaine de jours fonctionnent dans diverses épiceries des rayons de «Vie Moins Chère».

D'une façon générale, il semble que le consommateur n'en fasse pas suffisamment cas. C'est ce qui a été constaté au cours d'une réunion tenue samedi, dans le cabinet de travail du Préfet du Nord.

Pourtant, les rayons de «V. M. C.» (on ne saurait trop le répéter), méritent de retenir l'attention du public :

1° Parce que mettant en vente des produits de toute première qualité ;

2° Parce que visant à faire baisser le coût de la vie.

En conséquence, il a été décidé de poursuivre l'action en ce qui concerne l'installation de nouveaux rayons de «V. M. C.» et d'attirer l'attention du public sur les grands avantages pécuniaires qu'il peut retirer de leur fréquentation assidue.

Il semble d'ailleurs que l'éducation du consommateur doit aller de pair avec l'extension des rayons de «V. M. C.». Il faut que les ménagères économes sachent que les produits qui leur sont offerts présentent toutes garanties et que le «meilleur marché» est parfois d'aussi bonne qualité que le «très cher».

A la réunion qui se tint samedi à la Préfecture, sous la présidence de M. Hudelo, préfet, la Ville de Lille était représentée par Taffin et Creton adjoints au maire. Nous nous réservons de revenir prochainement sur cette question.

La fixation du prix de la viande

La réunion de la sous-commission de fixation du prix de la viande a eu lieu samedi à la Préfecture.

Etaient présents : MM. Montsarrat, Riez, Leroy, Leplat, Taffin, Tétard, Hautcœur, Neufville, Bossut, Hocque, Liebaert, Pottier, Caby, Savaete, Lesur, Lebossé, Cartier, Van Eslandt.

On a décidé de publier dans la presse les prix de gros et de détail.

Toute idée de taxation a été repoussée.

EN DEUXIÈME PAGE. — Notre Conte du Dimanche : L'autre miroir.

Le conflit minier du Nord et du Pas-de-Calais

Les propositions patronales communiquées aux ouvriers des autres bassins

Paris, 6. — Les membres du Bureau de la Fédération Nationale des Travailleurs du Sous-Sol, aussitôt après l'entrevue qu'ils ont eue avec le ministre des Travaux Publics vendredi après-midi au cours de laquelle il leur a été donné connaissance des propositions faites par les directeurs des houillères du Nord et du Pas-de-Calais ont communiqué ces propositions aux représentants syndicaux de ces régions.

D'autre part, ils ont également saisi les délégués des syndicats des autres bassins houillers de ces propositions ainsi que l'ensemble des membres du Conseil National.

Les pourparlers n'étant pas encore terminés, la publication de la résolution adoptée par le Conseil National qui devait être faite ce matin est différée.

Au Congrès des Mutilés, anciens Combattants et anciens Prisonniers

Des vœux très importants ont été adoptés

A la suite du pèlerinage accompli par les Congressistes au cimetière de Lorette et que nous avons relaté hier, le Congrès interfédéral des Associations de Mutilés et de Veuves, d'Anciens Combattants et de Prisonniers du Nord, réuni à Douai, a commencé ses travaux.

Avant d'en donner le compte rendu, signalons d'abord les groupements qui participent au Congrès.

Les groupements participant au Congrès

Voici la liste de ces groupements :

Mutilés, veuves et ascendants de la guerre. — Association des veuves et ascendants de Dunkerque ; Association d'aide aux veuves (Comité régional) ; Association des veuves et ascendants de Dunkerque ; Association d'aide aux veuves de guerre (Comité régional) ; Union des mutilés, réformés, veuves et orphelins de Lille et environs ; Groupe des mutilés de la Ligue des Poilus de Douai ; Amicale des mutilés et réformés de Maubeuge ; Amicale des mutilés et réformés d'Hautmont ; Amicale des mutilés et réformés de Jeumont ; Section de Landrecies de l'Association générale des mutilés ; Amicale des mutilés et veuves de guerre La Gorgue ; Union des mutilés et réformés de Roubaix, Lannoy et leurs cantons ; Section d'Escaudœuvre de l'Union des mutilés et veuve de guerre de Lille et environs ; Union des mutilés et réformés du Cambrésis ; Section de Trélon de l'assemblée générale des mutilés et veuves de guerre ; Amicale des mutilés et veuves de guerre d'Estaires ; Groupe des mutilés de Tourcoing ; Aide et Protection, à Caudry ; Section des mutilés de Fresnes ; Amicale des mutilés de Merville ; Section des mutilés d'Aniche U. N. M. R. ; Section cantonale du Cateau de l'A. G. M. G. ; Association des mutilés et réformés des deux cantons de Saint-Amand ; Section lilloise de l'U. N. M. R. ; Association des mutilés et réformés de Dunkerque ; Union des mutilés et réformés de Valenciennes ; Union des mutilés et réformés de Cassel et Steenwoorde ; Section de La Madeleine A. G. M. G. ; Ligue des Poilus et Démobilisés de Lourches ; Fédération des Anciens Combattants de Seclin ; Union des Poilus de Cysoing ; Ligue des Poilus de Denain ; Association des combattants de Bavay ; La Souvenir, de Clary ; Association des Démobilisés de Valenciennes ; Union des Anciens combattants de Faches-Thumesnil et Lille (aubourg d'Arras) ; Association des anciens combattants de la guerre d'Obies ; Fédération des médecins aux armées ; Union nationale des combattants, section deLigny-en-Cambrésis ; Union des Combattants de Nieppe ; Solidarité du Poilu de Sin-le-Noble ; Association des Démobilisés de Bruille-Saint-Amand ; Amicale des Anciens Combattants de Lezennes ; Section des Poilus de Féchain ; Fraternelle des Anciens Combattants de Forest-en-Marque (envoi vœux et assiste défilé) ; Amicale d'Auby (au cortège) ; Union des Combattants de la grande guerre, de Cambrai (travail) ; Section lilloise de l'U. N. C. ; Association des Anciens Combattants de Hautmont ; La Fraternelle des Combattants Roubaisiens ; Association des Anciens Combattants de Lesquin, Wattignies, Camphier, Gondecourt et Ennevelin ; Fédération des Combattants de la Lys ; Association des pharmaciens aux armées ; Fédération de l'arrondissement d'Avesnes ; Association des Anciens Combatants de La Madeleine ; Anciens soldats de la grande guerre de Zeggers-Cappel ; Association des Anciens Combattants d'Armentières.

Anciens Prisonniers de Guerre. — Les Association d'Avesnes, Hautmont, Cambrai, Le Cateau, Douai, Aniche, Hazebrouck, Dunkerque, Lille, Fourmies, Etreœungt, Denain et Valenciennes.

Les vœux des Mutilés

M. BALAVOINE invite la première commission à se réunir. Il adresse au camarade DESEY, secrétaire général du Congrès des Anciens Combattants Français résidant en Belgique, le salut le plus cordial des Associations de Mutilés du Nord. Il se félicite de compter au nombre des auditeurs de ce Congrès le représentant de ceux qui, dans un pays voisin et ami, tiennent haut le prestige de la France.

M. DESORBIEUX, président de la première commission prend place au bureau. M. VANDENDRIESSCHE, de l'Association de Dunkerque, remplit les fonctions de secrétaire. M. DESORBIEUX prie à son tour le camarade DEBEY de porter à nos frères d'armes résidant en Belgique, le salut fraternel des Mutilés du Nord. Parmi les auditeurs, on remarque également M. DES ROTOURS, mutilé de guerre, venu au Congrès pour participer aux travaux d'où doivent découler des solutions aux problèmes qui sont posés et qui revêtent un certain caractère d'amitié.

MM. LEBLOND, MALLEZ et FAURE, vice-présidents, assistent aux travaux de cette commission.

M. DESORBIEUX déclare que les mutilés ne réclament pas l'impossible et qu'ils tiennent compte de la situation financière de la France. Il demande aux Congressistes de limiter leurs revendications aux vœux réalisables.

Après débats, les vœux suivants sont adoptés :

REVENDICATION DES VICTIMES DE LA GUERRE ET ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS RESIDANT EN BELGIQUE. — Considérant que les victimes de la guerre et les Anciens Combattants résidant en pays étrangers, tout en conservant la nationalité française, ne bénéficient pas toujours, en fait, des mêmes avantages que les victimes de la guerre et anciens combattants résidant en France et ce, par suite d'une organisation pratique ne correspondant pas à celle existant en France.

Emet le vœu : Que dans chaque pays étranger, il soit créé un organisme unique par l'intermédiaire duquel et en collaboration avec les Associations de Victimes de la guerre et Anciens Combattants, ayant leur siège dans ce pays, ceux-ci bénéficient effectivement des lois et avantages acquis ou à acquérir par les mutilés, les veuves, les orphelins, ascendants et tous pensionnés de guerre et anciens combattants.

Considérant que l'examen des revendica-